**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band**: 48 (1984) **Heft**: 189-190

**Artikel:** À propos de pensile > poêle "fourneau"

Autor: Straka, Georges

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399746

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## A PROPOS DE PENSILE > POÊLE «FOURNEAU»

Au collègue et ami Raymond ARVEILLER pour son  $70^{\rm e}$  anniversaire.

Les bases étymologiques des trois homonymes  $[pw\acute{a}l]$  sont parfaitement connues: patella « petit plat servant aux sacrifices; plat, assiette »  $> po\^{e}le$  (à frire) f. « ustensile de cuisine » (fin XIIe s.); pallium « manteau grec, toge; tout vêtement ample de dessus; couverture de lit, couvre-pieds; tenture d'appartement »  $> po\^{e}le$  m. « riche étoffe; linceul, drap noir dont on couvre le cercueil; dais, voile » (dep. ca. 980); pē (n) sǐle « pendant, suspendu » dans balneae pensiles « bains construits sur des voûtes et chauffés par dessous » (Ier s.)  $> po\^{e}le$  (ou po\"{e}le) m. « chambre chauffée » (dep. 1351, Bull. du Glossaire des Patois de la Suisse romande 2, 21), puis « fourneau de faïence ou de fonte servant au chauffage » (1545) (¹). De même, l'évolution phonétique des deux premiers mots ne pose pas de graves problèmes: patella > paele (amuïssement de -t- devenu -d-) >

<sup>(1)</sup> La collision homonymique apparaît déjà chez R. Estienne en 1549 entre [poale] « fourneau » et [poale] à frire ; chez Lanoue (1596) sous forme de poisle; cf. Thurot I, 356 et 503. A l'époque moderne, l'homophonie des trois mots est reconnue par Michaëlis-Passy, Dict. phon. de la langue franç.,  $2^{\circ}$  éd. 1914, réimpr. 1924 (mais hésitation, dans les trois cas, entre lpha postérieur long et  $\grave{a}$  antérieur demi-long), par Barbeau-Rodhe 1930 (uniquement lpha long) et par Warnant qui admet lpha long et lpha bref dans les trois mots. Martinet et Walter (1973) notent, pour chacun de ces mots, trois prononciations : avec à antérieur (prononciation la plus fréquente), avec  $\acute{a}$  postérieur, et même la vieille prononciation surannée (ou artificielle) [wè] (dans les trois mots, [we] n'apparaît que chez un seul sujet a qui présente aussi ailleurs de curieuses prononciations : ò ouvert dans autel et hôtel, s géminé dans séssé « cesser », libàssyo « libation », sugjèssyo « suggestion », ou encore  $\epsilon f \grave{e}$  « chevet », etc. ; [ $w\grave{e}$ ] seulement aux sens de « fourneau » et d'« ustensile de cuisine » chez le sujet g, au sens de « fourneau » aussi chez l — mais ne continuons pas à chercher d'autres données extravagantes de cet ouvrage!). Lerond (1980) donne, comme partout, [A], ce qui désigne une voyelle intermédiaire entre à et  $\dot{a}$ ; le GLLF (1976) admet, dans les trois mots, uniquement un à antérieur. — Pour les bases étymologiques et les sens, v. surtout

poële (a > o sous l'effet de la consonne labiale qui précède) > [pwele] > [pwal] (comme oi > we > wa) ( $^2$ ); palliu > palie (traitement savant) > paile (métathèse, cf. apostolie > apostoile) > poile (influence de la consonne labiale qui précède), puis évolution identique à celle de oi ( $^3$ ), ou bien paile > \*pele > [pwele] (écrit poile, poêle) sous l'influence labialisante de p sur le début de e issu de e (e). En revanche, l'histoire phonétique du troisième e poêle, « fourneau », n'est pas aussi évidente; il en existe trois, voire quatre interprétations fort différentes.

Pour Schwan et Behrens, ainsi que pour leur traducteur Oscar Bloch (5), l'évolution pēsĭle > peisle (poile) restait encore insuffisamment expliquée, et cet avis semble avoir été motivé par la discussion sans issue entre Adolf Horning et Gaston Paris qui avaient soutenu chacun une autre interprétation dans les années 1890 à 1899. Je reviendrai plus tard sur l'interprétation de Horning. Pour Gaston Paris, la forme primitive en anc. français « a dû être peisle » et celle-ci remonterait à pesele (Romania 20, 1891, 325-6, et 28, 1899, 634-5). E. et J. Bourciez (6), M. K. Pope (7) et H. Rheinfelder (8) ont adopté ce point de vue puisqu'ils traitent de la voyelle accentuée de ce mot dans les paragra-

FEW 7, 506 b-507 b; 8, 1 b-6 a; 8, 201, mais aussi Gaffiot pour le latin et, pour le français, DDM, Nouv. dict. étymol., Gdf 5, 684 c, GdfC 10, 307 a, TL 7, 2139, ainsi que Gay, Gloss. archéol. du moyen âge et de la Ren., II, 1928, 188-9 « grande marmite » et 245 a « ustensile de chauffage », et GLLF 5, 4383.

<sup>(2)</sup> Cf. Bourciez, Phon. fr. (éd. 1967), § 88, V; Rheinfelder, Altfranz. Grammatik (2° éd. 1963), § 307, p. 121; Fouché, Phon. hist. du fr. (1958), p. 377 (suppose un stade intermédiaire \*pelle entre paela et poele). Inutile de consulter le Dict. de l'anc. fr. de Greimas qui ne relève que paile, palie, de palli u m, et paele f. au sens d'« ustensile de cuisine », du lat. patella, mais aux sens de « mesure pour les liquides » et de « vase servant à l'évaporation de l'eau dans les salines », il considère ce mot comme étant d'origine obscure (en fait, il s'agit du même mot, cf. FEW 8, 2 a; Möhren dans Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français, ouvr. collectif publié par K. Baldinger, 1974, p. 165).

<sup>(3)</sup> W. Meyer-Lübke, *Hist. Gr. der franz. Spr.* I, 4° éd. 1933, § 99, p. 88, et § 125, p. 106; Bourciez, § 38, IV.

<sup>(4)</sup> M. K. Pope, From Latin to Modern French..., 1934, rééd. 1952, §§ 640, 645, 487; Rheinfelder, ouvr. c. I, § 48, p. 22; § 307, p. 116; § 297, p. 116; Fouché, ouvr. c., pp. 377 et 753.

<sup>(5)</sup> Schwan-Behrens, trad. fr. par O. Bloch, Grammaire de l'ancien français, 4e éd., 1932, § 39 rem., p. 42.

<sup>(6)</sup> Ouvr. cité, § 54 rem. I, p. 73.

<sup>(7)</sup> Ouvr. cité, §§ 520, 525, 564, 720.

<sup>(8)</sup> Ouvr. cité, I, §§ 45, 48, p. 22.

phes consacrés à la diphtongaison de e fermé en syllabe libre > ei, oi, et Elise Richter a classé cette diphtongaison, dans sa Chronologische Phonetik des Französischen (1934) (avec, parmi d'autres exemples, précisément celui de pē (n) sĭle > \*peisele, Ve-VIe s., § 146, p. 206), bien avant la syncope de la voyelle posttonique (« letzte Wortkürzungen », VIII<sup>e</sup> s., \*peisele > peisle, § 173, p. 253). Fouché (ouvr. c., 1958, p. 471) écrit à ce sujet : « la tendance à la syncope [...] existait encore après la diphtongaison de ē accentué en syllabe ouverte, puisque ant ĭ p h o n a, pē(n) sīle et flēbile ont abouti à anteine - antoine, peisle - poisle (aujourd'hui poêle « fourneau ») et fleible, après les étapes anteivene, \*peisele et \*fleibele. Cf. encore Vēnulas > Voinsles dans la Seineet-Marne ». Wartburg s'est à son tour laissé influencer par l'existence de formes telles que l'a. lyon. peylo et affirme que « diese und viele der folgenden formen zeigen, dass kein grund vorliegt, mit ZFSL 61, 103 [= E. Gamillscheg, compte rendu de l'ouvrage cité de Richter, v. cidessous] an der diphthongierung des  $\bar{e}$  im französischen zu zweifeln » ( $^{9}$ ). C'est cette interprétation de l'évolution phonétique de pē(n) sǐle > poêle qui semble être un véritable dogme dans l'enseignement de la grammaire historique du français en France, cf. A. Lanly, Fiches de Philologie française, Bordas, Paris, 1971, pp. 260-263, où les trois homonymes sont expliqués en détail et où, à propos de \*pēsĭle, on lit: « le i post-tonique s'est amuï fort tard, c'est-à-dire après la diphtongaison de ē long que l'on situe au VIIe siècle : le vieux français est en effet peisle » (p. 261).

Or, cette interprétation est en contradiction avec ce qu'on lit, à propos des proparoxytons, dans deux ouvrages non négligeables : « Dans les proparoxytons, la transformation d'e, o, a toniques libres n'avait pas encore eu lieu, lorsque les syllabes toniques, primitivement ouvertes, devinrent fermées par la chute de la voyelle de la pénultième » (Schwan-Behrens) ( $^{10}$ ). Et Meyer-Lübke, qui a le premier examiné de près la chronologie relative des changements en tenant compte de leurs interdépendances dans les mots, a bien constaté qu'en face de la diphtongaison  $\bar{e} > ei$ , o > óu dans les paroxytons et de celle des e > ie et o > uo aussi dans une partie des proparoxytons, « dagegen unterbleibt der Diphthong [ei, ou] in Proparoxytonis » ( $^{11}$ ). Moi-même je crois avoir démontré qu'« à l'époque où ces voyelles [e et o] se diphtongaient, il n'y

<sup>(9)</sup> FEW 8, 202 b, n. 1 (fasc. 54, paru en 1956).

<sup>(10)</sup> Schwan-Behrens, trad. O. Bloch, ouvr. c., § 35 Rem., p. 39.

<sup>(11)</sup> Meyer-Lübke, Hist. Gr. der franz. Spr. I, § 59, p. 62.

avait plus de proparoxytons; les syllabes accentuées étaient toutes entravées et les voyelles qu'elles contenaient étaient toutes brèves par suite de la syncope des voyelles posttoniques » ( $^{12}$ ). Devant l (et r), cette syncope a même eu lieu assez tôt, dès avant la  $1^{\rm re}$  diphtongaison e > ie, e > uo (RLR, e > 1e, e > 1e).

Les proparoxytons qui auraient connu la diphtongaison des  $\bar{e}$  (et o), seraient, d'après Elise Richter, outre p  $\bar{e}$  (n) s  $\bar{i}$  l e > \*peisele > peisle, les suivants: an t  $\bar{i}$  p h o n a > \*anteivona > anteine, antoine, f l  $\bar{e}$ -b i l e > \*fleibile > fleible > foible, I s a r a > Esera > Eisere > Oise (mais aucun exemple de o > ou) (13). Fouché a repris (p. 471) les trois premiers exemples de Richter, peisle, anteine et fleible (v. déjà ci-dessus), en y ajoutant, à la place du toponyme Oise, un autre toponyme V  $\bar{e}$  n u l a s > Voinsles (14). Les exemples de Richter ont tous été réfutés de façon convaincante par Ernst Gamillscheg dans son compte rendu de la Chronologische Phonetik (15): « antoine kennt Godefroy nur einmal (aus Ducange) vom Jahre 1382 (16), es ist also ein wirkliches afrz. anteivene neben antievne, antienne unwahrscheinlich (17). Was den Namen Oise betrifft, so nimmt allerdings auch Meyer-Lübke, Betonung

<sup>(12)</sup> G. Straka, « Observations sur la chronologie et les dates de quelques modifications phonétiques en roman et en français prélittéraire », RLR 71, 1953, 277. Dans cette étude je n'ai cependant pas tenu compte de pēnsĭle > poêle.

<sup>(13)</sup> Elise Richter, Chronologische Phonetik des Französischen, 1934, § 146, p. 206, et § 173, p. 253.

<sup>(14)</sup> En effet, d'après Dauzat et Rostaing, *Dict. étym. des noms de lieux en France*, 1963, *Voinsles* (S.-et-M.) viendrait probablement du lat. vēnula « petit filet d'eau », 1218 villa Venule.

<sup>(15)</sup> Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 61, 1937, 89-106. Repris dans Ausgewählte Aufsätze von Ernst Gamillscheg, Festschrift zu seinem 50. Geburtstag, Supplementheft XV der ZFSL, 1937, 25-42; le passage cité ci-dessus figure pp. 39-40.

<sup>(16)</sup> Attestation reprise par FEW 24, 657 b. Toutefois, il faut ajouter maintenant un second exemple, également du XIV° siècle, relevé par TL 1, 404, dans Jub. NRec. 1, 183 (à côté de la forme antiennes ib. 2, 201), repris aussi par le FEW l.c. Parmi les autres formes citées par Fouché, p. 199, celle d'anteine ne semble pas attestée (cf. Gdf 1, 301 a, GdfC 8, 132 a-b, et TL 1, 404), et antefle est à lire antefie (Gdf 1, 301 a) ou anteffle (TL, l.c., ligne 12).

<sup>(17)</sup> Antoine est au XIVe siècle sûrement une graphie pour antene (attesté depuis le XIIIe s., FEW l.c.), car dès le début du XIVe, oi avait, à côté de la valeur de [we], voire [wa], aussi celle de [è], cf. Michaëlsson, « Quelques variantes notées dans la prononciation parisienne au temps de Philippe le Bel », Atti di VIII Congresso intern. di Studi romanzi (1956), vol. II, Firenze, 1959, pp. 290-292.

im Gallischen 51, an, dass er auf älteres Isara zurückgeht, wie mundartliches passe auf passere. Aber schon Gröber hat (nach M.-L.) darauf hingewiesen, dass Isara der Name der Oise nur bis zu ihrer Vereinigung mit dem heute Serre genannten Fluss war. Tatsächlich stehen zwei Formenreihen seit alter Zeit nebeneinander, wie ich dem Dict. Top. Départ. Aisne entnehme: 1. Is a r a, 600 Isera, 673 Isra, 742 Esera. Die Form des 8. Jhdts war also Ezra. 2. Esia, so bei Vibius Sequester, der zwischen 400 und 600 ein Werk schrieb: De fluminibus etc., ed. Oberlin, Strassburg, 1778; 880 Hisa, 886 Oysia, ebenso 1133; Osia 1184, Oesia 1300 usf. Die heutige Form gehört natürlich zur 2. Gruppe und enthält -oi- nicht aus -e- in freier Stellung, sondern wie foire < f  $\bar{\rm e}$  r i a. Statt fleibile kann ebensogut flei-vle angesetzt werden (18), und da trēdecim, sēdecim, die doch sicherlich sehr spät synkopiert wurden, keinen -ei- Diphthong zeigen (19), ist mir die Annahme einer Diphthongierung des -e- in echten Proparoxytonis unwahrscheinlich ». Je reviendrai à ce que Gamillscheg a écrit à propos de  $p\bar{e}(n)$ s ĭle > poêle. Dans Vēnulas > Voinsles, il a pu y avoir aussi une labialisation e > o après v et, de surcroît, une influence analogique de veine au stade de \*Venles, à l'époque où l'on était encore conscient du rapport entre vena-veine et le diminutif Venulas-\*Venles.

Pour le moment, revenons aux formes peylo, etc., dont le -ey- (ou -ei-: a.lim. peile XIIe s., Rom. 36, 476, FEW 8, 201 a) a fait supposer à Wartburg qu'il y eût, dans ce mot, une diphtongaison de e accentué en syllabe libre. Or, toutes les formes qu'on a relevées avec -ey- (-ei-) sont des formes francoprovençales : a.lyon. peylo adj. « non foulé » (à propos d'une mesure) XIVe s., a.dauph. peylo « chambre chauffable » 1335 (Rom. 33, 226 n. 3), dauph. peile « passage couvert sur une rue entre deux maisons en face, balcon, tribune d'église », a. sav. peille « salle de réunions chauffée soit par des fourneaux, soit par la plaque de la cheminée et la cuisine contiguë », pélo (Gam.² 712 b), poyle 1498 (Gay 245 a), Suisse poille « chambre chauffée par un poêle » 1351 (v. ci-dessus), Neuchâtel 1378 (GdfC 10, 307 a), a. frib. peylo « id. » XIVe s. On sait qu'en francoprovençal, s antéconsonantique s'est vocalisé en i (y) (20) et

I ARE

<sup>(18) «</sup> Dans flēb(i)le (afr. floible, foible, faible), le groupe bl n'a pas fait entrave » (Bourciez, ouvr. c., § 55, rem. III, p. 75). V. aussi Meyer-Lübke, Hist. Gr. der franz. Spr. I, § 59, p. 63. La forme feible ne semble d'ailleurs pas attestée.

<sup>(19) «</sup> L'orthographe par ei dans treize, seize pour afr. treze, seze est arbitraire » (Bourciez, ouvr. c., § 55, rem. III, p. 75).

<sup>(20)</sup> Meyer-Lübke, Grammaire des langues romanes, trad. E. Rabiet, I, 1890,

que le même traitement se rencontre, surtout devant n, m, l, r, dans certains domaines d'oc ( $^{21}$ ), ainsi qu'en oïl, par ex. dans la Meuse ( $^{22}$ ).

En ancien français, le mot apparaît — à une exception près (1323, Gay) — un peu plus tard que dans l'aire francoprovençale et, comme Gamillscheg l'avait déjà constaté (ZFSL et Ausgewählte Aufsätze, p. 39), la forme peisle n'est même pas attestée (pesle non plus) (23); on ne la trouve ni dans Gdf 5, 684 c, et GdfC 10, 307 a, ni dans TL 7, 2139, ni dans le Glossaire de Gay 245 a. Toutes les formes relevées présentent oi ou oe: poisle (GdfC 10, 207 a), poile (1455, Lac. 8, 356 a), poesle (1514, FEW 8, 201 a; 1539, Gay 245 a), poele (1577, Gdf l.c.), poesles (1690, Furetière), ou encore ae, aye (paelle 1297, Maine-et-Loire; payelle, de 1431 à 1549, Tournai, Gdf 5, 684 c), toujours au sens de « chambre chauffée » ou « ustensile de chauffage ». Toutefois, la 1re attestation, de 1323, est pailes (glose de stupas au sens d'« étuve », relevée dans les Définitoires du chapitre général de Cluny, v. Gay), et cette graphie représente vraisemblablement [pèlo], plutôt qu'un contrépel de peiles; dans de... pislis (ca. 795, Cap. de Villis, cf. citation dans Niermeyer 784 b, s.v. pensilis ; Gam.<sup>2</sup> 712 b) i semble représenter un é fermé.

Il est donc possible — et c'est une seconde interprétation, bien plus vraisemblable que la première — que le mot, « de même que l'objet qu'il désigne, soit originaire de la France de l'Est » (<sup>24</sup>), comme Meyer-

<sup>§ 170,</sup> p. 166; A. Devaux, Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge, 1892, p. 311; E. Veÿ, Le dialecte de Saint-Etienne au XVII<sup>e</sup> siècle, 1911, pp. 29 et 109; A. Duraffour, Dialectes francoprovençaux d'après le parler de Vaux-en-Bugeay (Ain), 1932, pp. 246-249; P. Gardette, Géographie phonétique du Forez, 1941, 139-141 (aussi et surtout en Basse-Auvergne); V. Ratel, Le patois de Saint-Martin-la-Porte (Maurienne), 1956, pp. 39 et 44; etc.

<sup>(21)</sup> Par ex. a.lim. peile XII° s. cité ci-dessus, pesle ca. 1200 (Romania 36, 476, FEW 8, 201 a). V. surtout J. Anglade, Grammaire de l'ancien provençal, 1921, p. 159; J. Ronjat, Grammaire istorique des parlers provençaux modernes II, 1932, pp. 194 et, surtout, 242 (avec exemples niç. et alp. pèile « pièce chauffée », « poêle »; de même pessulu > lim. pèile « pêne », Caveirac, Barjac, Florac pèile « serrure »); v. aussi Dauzat, « Géographie phonétique de la Basse-Auvergne », RLiR 14, 1938, p. 178.

<sup>(22)</sup> Meyer-Lübke, Gr. des Langues romanes I, § 170, p. 166; ALF 224, p. 174 (l pél).

<sup>(23)</sup> Ni feible, v. déjà ci-dessus.

<sup>(24)</sup> Plutôt du Sud-Est. Mais peut-être aussi de la Lorraine; sur la forme lorr. pale qui suppose une syllabe entravée (c'est-à-dire pesle), v. A. Horning, « Wandel von s vor Konsonant zu y in Frankreich », ZrP 23, 1899, 414-415.

Lübke l'a suggéré déjà dans sa Grammaire des langues romanes dès 1890 (trad. Rabiet, I, § 111, p. 121); v. aussi sa Hist. Gr. der Franz. Spr. I, § 99, p. 88, et J. Jud, ZrP 38, 1917, 61. Le mot aurait pu être introduit dans la langue nationale soit encore sous la forme pe(s)le, soit sous celle de peile avec e + yod issu de s. Dans les deux cas, le début de e ou le premier segment de ei aurait subi une influence labialisante, tout à fait concevable, du p initial.

Enfin, voici une troisième interprétation, suggérée par Adolf Horning ( $^{25}$ ), reprise ensuite par Meyer-Lübke ( $^{26}$ ) et défendue surtout par Ernst Gamillscheg ( $^{27}$ ): pē (n) sǐle > \*pesle > poe(s)le par labialisation du segment initial de e après p; « der literarischen Form liegt ein älteres \*pesle, \*pēle zugrunde, das wegen des dem -e- vorhergehenden Labials zu puele wurde » ( $Gam.^2$  712 b). Il s'agit donc d'un son de passage (« Übergangslaut » Gam., Ausgew. Aufsätze 39) assez tardif, qui s'est aussi développé ailleurs entre labiale et un e long, voire un a long, en syllabe accentuée (voyelle issue de diphtongues de coalescence et de voyelles diphtonguées) ( $^{28}$ ). En somme, évolution semblable — et cela se comprend, les conditions étant les mêmes — à celles de pallium > paile > poele > poele et de patella > paele > poele, commentées au début du présent article ( $^{29}$ ). Cette troisième hypothèse, malgré les

<sup>(25)</sup> ZrP 14, 1890, 382-383, n. 2; ib. 23, 1899, 414-415.

<sup>(26)</sup> Hist. Gr. der franz. Spr. I, § 99, p. 88.

<sup>(27)</sup> ZFSL, l.c., et Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache, 2° éd., 1969, 712 b.

<sup>(28)</sup> V. Meyer-Lübke, Gr. des langues romanes I, § 270. Dans \*pesle  $> p\bar{e}le$ , e était long à la suite de l'effacement de l's.

<sup>(29)</sup> Comme aussi dans flebile > \*feble > [fweble], noté foible - faible. — BlWtbg, 5e éd., explique — et c'est une quatrième interprétation — aussi bien patella > paele > XV $^{e}$  s. pail(l)e, d'où poi(s)le, que palliu >palie (StAl) > paile, d'où poêle XVIe s., par une confusion « au moment où oi a hésité dans la région parisienne entre les deux prononciations  $o\`e$  (écrit oi) et  $\grave{e}$  (écrit ai) », mais laisse sans explication notre  $po\^{e}le$  m., de p  $\bar{e}$  (n)sīle. Fouché, p. 753, admet bien, pour sa part, l'influence de la labiale dans palliu > paile > poêle, et dans patella > paelle > \*pelle > poêle, comme dans abai > aboi, armaire > armoire, Ambaise > Amboise, etc. (v. aussi pp. 376-378), mais ne mentionne pas dans ce contexte pē (n)s ĭ l e > \*pesle > poesle. Par ailleurs, notons que son explication du phénomène par « la dislocation de p, b, m, f en pw, bw, mw, fw » est difficile à admettre ; pour l'explication de la naissance d'un son de passage u ou wentre labiale et voyelle, v. déjà Rousselot, Principes, t. II, 1901-1908, 2e éd. 1925, p. 937, et pour ce qui est des formes dialectales ardennaises a(v) wèn « avoine », fwe « faim », moins, pwe « pain », v. Millardet, Linguistique et

objections de Gaston Paris (30), me paraît aussi tout à fait vraisemblable. Elle permet de rétablir la chronologie

$$\angle$$
 - e (final)  $> a$  //  $\angle$ i-  $>$  O // e  $>$  ei

valable pour la syncope la plus tardive des voyelles posttoniques des proparoxytons; v. ma démonstration à l'aide de  $d\bar{e}b\bar{i}ta$ ,  $s\bar{i}napu$  et  $c\bar{u}b\bar{i}tu$  (31).

Il est toutefois difficile de décider laquelle des deux dernières interprétations reflète le mieux le sort réel du mot en question dans la langue des XIVe-XVe siècles. Quoi qu'il en soit, la première hypothèse doit être écartée comme peu probable. Quant aux deux autres, on ne peut que répéter ce que Meyer-Lübke a écrit à ce sujet : dans pē (n)-sǐle > \*pesle > poêle, il s'agit d'une labialisation de l'e non diphtongué, « wenn es nicht östliches Dialektalwort ist » ( $^{32}$ ), lui aussi transformé, à un moment ou à un autre, sous l'effet du p initial. Trois quarts de siècle après la première parution de l'ouvrage hors pair que Meyer-Lübke nous a laissé, on ne peut guère en dire davantage. Tout au plus pourrait-on ajouter que la chronologie des attestations et le fait qu'au début le nombre de celles qu'on a relevées dans l'aire francoprovençale l'emportait sur le nombre des attestations françaises, sembleraient parler plutôt en faveur d'un emprunt du français au francoprovençal.

Strasbourg.

Georges STRAKA

P.S. Au moment de corriger les épreuves j'ai eu connaissance d'un article de Jacques Pohl (« Le living chasse le pel » [dédié aussi à R. Arveiller], Questions de français vivant, Bruxelles, n° 1, 1984, 5-7) où l'auteur, rappelant que le mot qui nous intéresse et la chose « sont ou ont été en usage surtout dans l'Est et, particulièrement, de la Gaume aux Vosges et aux Alpes », note que, tout en reculant devant chambre et living, ce mot survit en Gaume sous forme de pel ou pèle au sens de « pièce [...] munie d'un appareil de chauffage » : confirmation de ce que poêle en français pourrait aussi être un régionalisme de l'Est : pel > [pwel] > [pwal] (cf. l'avis de Meyer-Lübke et ci-dessus n. 34).

dialectologie romanes, 1923, p. 206 : « Toutes les fois que e, issu de a latin + nasale ou de  $\acute{e}$  fermé s'est trouvé précédé d'une consonne labiale ou labiodentale, il y a eu dégagement d'un w ».

<sup>(30)</sup> Romania 20, 1891, 325-326, et 28, 1899, 634-635.

<sup>(31)</sup> RLR 71, 1953, p. 271, et RLiR 20, 1956, tableau entre les pp. 266 et 267.

<sup>(32)</sup> Hist. Gr. der franz. Spr. I, 99, p. 88.